

GROUPE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT (GTE)

RÉUNION N°2 du 11 février 2020





SOMMAIRE

Mesures environnementales de l'opération - Rappel - Page 3

Programme du GTE – Page 6



Mesures environnementales de l'opération - Rappel



Références réglementaires

- Arrêté préfectoral « Loi sur l'eau » du 06/11/2012
- Arrêté préfectoral « Dérogation espèces protégées » n°DT-13-322 du 19 avril 2013 et son arrêté modificatif n°DT-18-0747 du 7 août 2018



Mesures de réduction « permanentes » Mesures de compensation

 <u>Site de Violay</u>: restauration d'une zone humide de 4,55ha et mise en place d'un sentier pédagogique par commune de Violay

Site de l'opération :

Emprises routières

- Rectification des cours d'eau et restauration mare proche du Tacot en 2013 (avant travaux)
- Construction de 2 passages grande faune, le long des cours d'eau de la Revoute et du Bernetton (sauvegarde d'un corridor écologique régional)
- Aménagement d'ouvrages hydrauliques avec passage petite faune
- Rétablissement du chemin de randonnée
- Guidage des chiroptères par aménagements paysagers vers les 2 ouvrages PI4 et PI5 et mise en place de gîtes à chiroptères dans les 2 ouvrages PI4 et PI5

Implantations de 2 hibernaculums (refuges pierreux)



Mesures de réduction « permanentes » Mesures de compensation

Site de l'opération :

Emprises routières (suite)

- Réalisation de 7 mares de substitution
- Reboisement de 9 hectares
- Construction de merlons et écrans anti-bruits

Bois de la Revoute

- Aménagement du bois pour la préservation des chiroptères (gites à chiroptères, mise en défens de 36 arbres)
- Mise en place d'un sentier pédagogique dans le bois depuis la commune de Saint-Marcelde-Félines



Modalités de suivi et de gestion

Site de Violay :

- Suivis écologiques 30 ans (années n, n+2, n+5, n+10, n+15, n+20, n+25, n+30 (année n = 2015) → dernier suivi en 2045)
- Plan de gestion actuel 2018-2027
- Conventions:
 - Convention de sécurisation foncière CCAS
 - Convention cadre DREAL/ONF sur 30 ans
 - Convention de gestion DREAL/ONF sur 10 ans (à compter de 2017)

Site de l'opération :

- Suivis écologiques 30 ans (années n, n+2, n+5, n+10, n+30 (année n = 2018) → dernier suivi en 2048)
- Conventions:
 - Convention de sécurisation foncière Bois de la Revoute
 - Convention de gestion FNE/LPO sur 10 ans (à compter de 2018)
 - Convention de gestion FDCL/FDPPMA sur 10ans (à compter de 2018)



O PROGRAMME DU GTE



Présentation du GTE

- Objectif général : faire le suivi et partager les mesures environnementales liées à l'opération avec les acteurs concernés
- Rappel Réunion n°1 du 27/04/2018: point sur les mesures ERC réalisées, en cours et à venir
- Objectifs Réunion n°2 :
 - Partager les résultats des suivis environnementaux réalisés en 2018
 - Présenter et échanger sur les suivis programmés en 2020
- Pilotage: DREAL
- <u>Participants</u>: collectivités locales, associations, sous-Préfecture, DREAL, DIR, DDT, OFB,
 ONF, collectivités



Présentations de l'après-midi

- SITE DE VIOLAY
 - Présentation ONF (G. Sabot)

· SITE DE L'OPÉRATION

Présentation FNE/LPO (L. Tailland - FNE)

Suivi prairies humides, amphibiens, chiroptères, cuivré des marais

Présentation FD Chasse (F. Vital)

Suivi fréquentation des ouvrages de franchissement, boisements, clôtures

Présentation FD Pêche (P. Gres)

Suivi cours d'eau (qualité, piscicole, rescindements)

Présentation SMAELT (J. Grassot)

Travaux de rescindements

Présentation DIRCE (J. Bétrémieux)

Travaux de reboisements

